



**PRÉFET  
DU BAS-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté  
et de la légalité**

Bureau de la Réglementation et de la Citoyenneté  
Section Élections

Strasbourg, le

1 MARS 2021

**ARRÊTÉ**

portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de DRULINGEN

**La préfète de la région Grand est,  
préfète de la zone de défense et de sécurité est,  
préfète du Bas-Rhin**

**VU** le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

**VU** le décret du 15 janvier 2020 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER en qualité de préfète de la région Grand est, préfète de la zone de défense et de sécurité est, préfète du Bas-Rhin ;

**VU** le décret du 1<sup>er</sup> décembre 2020 portant nomination de Monsieur Mathieu DUHAMEL en qualité de secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

**VU** l'arrêté du 10 décembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu DUHAMEL, secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

**VU** les résultats des élections municipales et communautaires de 2020 dans la commune de DRULINGEN ;

**VU** les propositions de Monsieur le maire de DRULINGEN ;

**VU** la désignation des représentants par Madame la présidente du tribunal judiciaire de Saverne ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;


**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les personnes suivantes sont nommées membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de DRULINGEN :

<b>Membres</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Conseiller municipal	Madame BURR Edith	<i>Madame INSEL Karin</i>
Délégué de l'administration	Monsieur GILGER Gérard	<i>Madame FEUERSTEIN Emma</i>
Délégué du tribunal judiciaire de Saverne	Monsieur HIEN Robert	<i>Monsieur KASTENDEUCH Henri</i>

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin et Monsieur le maire de DRULINGEN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Bas-Rhin.

La préfète,  
Pour la Préfète  
et par délégation  
Le Secrétaire Général

  
Mathieu DUHAMEL